



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé/Reçu le



17169192

22 NOV. 2017

au greffe du tribunal de commerce
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0456.997.880

Dénomination

(en entier) : **Buy Way Services**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Groupement Européen d'Intérêt Economique**

Adresse complète du siège : **Boulevard Anspach 1, 1000 Bruxelles**

Objet de l'acte : Changement de siège social

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée des Membres

1) Transfert du siège social

Les Membres décident à l'unanimité de transférer le siège social de lu Groupement à Centre Monnaie, Rue de l'Evêque 26, 1000 BRUXELLES. Ce transfert du siège social sera publié au Moniteur Belge après le déménagement physique, qui aura lieu le 2-3 décembre 2017. Dès lors, le Groupement sera située à l'adresse susmentionnée à partir du 4 décembre 2017.

2) Procuration pour formalités administratives.

Le conseil d'administrateurs décide de donner procuration à Maître Christopher Isenborghs, avec cabinet à 2650 EDEGEM, Mechelsesteenweg 288, avec l'autorisation de subdéléguer ses pouvoirs, afin de procéder à toute formalité généralement nécessaire ou utile relative aux décisions de la Société en ce compris le pouvoir de signer et de déposer la demande de modification de l'inscription de la Société auprès des services de la Banque-Carrefour des Entreprises, de déposer tout document au greffe compétent et de procéder aux formalités nécessaires à la publication des décisions de la Société aux Annexes du Moniteur belge. A ces fins, le mandataire pourra au nom de la Société, faire toutes déclarations, signer tous documents et pièces et, en général, faire le nécessaire.

Christopher Isenborghs

Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/12/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).